INFORMATIONS MUNICIPALES
MAI JUIN 2025

Mot de Madame le Maire

Que l'on se tourne vers les révolutionnaires, qui l'appelaient FLOREAL ou vers les Romains qui l'appelaient MAIUS, le « joli mois de mai » renvoie à l'épanouissement des fleurs, à la croissance, à la fécondité de la terre et déjà au début des récoltes, notamment des foins.

Quant à juin, PRAIRIAL chez les révolutionnaires et venant de la déesse Junon chez les Romains, il fait référence à la croissance des végétaux et à la fécondité qui en découle.

Effectivement, le printemps a été une période où la terre a été généreuse et féconde.

Malheureusement depuis quelques années, cette générosité s'accompagne de tempêtes qui dévastent la végétation et les couloirs où passent les intempéries sont fortement frappés par des ravages importants.

Si les cultures ont été assez peu touchées en juin, les arbres et les immeubles ont eu à souffrir de ces aléas liés au changement climatique.

JALIGNY a été moins touchée que d'autres communes, que cet éditorial n'oublie pas. De la même façon nous avons une pensée pour les concitoyens qui ont eu à souffrir de cette situation.

PHRV ou Patient à Haut Risque Vital

Chacun d'entre nous a ressenti de façon différente, mais profondément les intempéries du 25 juin dernier. Mais pour les personnes malades ou dépendantes, elles ont été confrontées à une véritable épreuve. Tout notre environnement est relié à l'électricité. Ne serait-ce que le téléphone ou le réfrigérateur, voire les volets s'ils sont électriques.

Pour celles qui ont une téléalarme, l'accès au téléphone, qui n'est généralement plus analogique, cette nuit du 25 au 26 juin et au-delà pour certaines, a été une période d'angoisse.

D'autres personnes ont vivement ressenti pendant plusieurs jours l'absence à cette fourniture. Il s'agit de celles qui ne sont pas autonomes dans des gestes quotidiens, comme les personnes ayant des respirateurs artificiels, ou tout simplement un monte-escaliers pour les aider parce qu'elles ont des difficultés voire des impossibilités à monter un étage.

Mais on peut être prioritaires pour obtenir l'intervention d'ENEDIS dans la réparation des lignes électriques.

Il faut avoir recours à son médecin qui remplit le formulaire Cerfa 10401 02 et le certificat médical 10402 02 : ils permettent d'être reconnu Patient à haut risque vital (PHRV). Après avoir envoyé le dossier, par voie postale, à l'Agence régionale de santé (ARS) du département, c'est le médecin de l'ARS qui accepte, ou non, de reconnaître le patient comme PHRV suivant sa pathologie. Cette demande est renouvelable tous les ans.

Il y a actuellement 39 Patients à haut risque vital répertoriés dans l'Allier, suivant l'ARS. Pourtant, cette liste pourrait sans doute être un peu plus longue, vu le nombre de maladies invalidantes qui empêchent de s'adapter à six jours sans électricité. La reconnaissance P. H. R. V. permet de déclencher une procédure de vigilance.

En cas de crise sanitaire majeure, de catastrophe naturelle ou de rupture d'alimentation électrique prolongée, cette liste devient un dispositif départemental piloté par l'ARS et les préfectures, en lien avec les opérateurs de réseaux et les services de secours.

Il n'y a pas derrière chaque téléalarme un PHRV mais peut-être pourriez-vous vous poser la question et voir, suivant votre degré de dépendance à l'électricité, avec votre médecin si vous êtes éligible à cette reconnaissance.

MAIRIE DE JALIGNY SUR BESBRE
6, rue de la Couzenotte
03200 JALIGNY SUR BESBRE
04 70 34 70 34 mairie@jalignysurbesbre.fr

LE PNLT ou Plan national de Lutte contre le tabagisme

Ainsi que la presse s'en est faite l'écho, le gouvernement a décidé de renforcer la lutte contre le tabagisme des jeunes.

Il a été demandé aux maires de prendre des arrêtés d'interdiction de fumer pendant les heures ou périodes d'ouverture des parcs et jardins publics, des plages bordant des eaux de baignade, des abribus et zones couvertes d'attentes des voyageurs, des abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives

Le principe retranscrit dans l'arrêté municipal, après avis du conseil municipal est une interdiction aux jours et heures d'ouverture des endroits concernés, dès lors que lorsque ce lieu accueille des scolaires ou des groupes de mineurs pour des visites, des activités ludiques ou des activités d'enseignement.

Scanner ce QR Code vous permettra d'accéder à l'arrêté

Il s'agit de

- Enclos du parc de jeux de la Place de la Chaume
- Base nautique : entre la première table de pique-nique au sud et la dernière table de pique-nique au Nord
- Abribus place René Fallet
- Impasse des écoles (depuis le n° 2 jusqu'au portail de l'école)
- Trottoir du collège (depuis le début du mur d'enceinte en descendant la rue des Chenevières jusqu'au portail de la chaufferie)
- Maison aquarium : sur le trottoir et devant l'accueil lorsque ce lieu accueille des scolaires
- Espace de la Bertranne : lorsque ce lieu accueille des scolaires, dans le cadre d'activités d'enseignement ou ludiques
- Gymnase et son pourtour lorsque ce lieu accueille des scolaires et/ou des mineurs licenciés, dans le cadre d'activités d'enseignement ou ludiques
- Stade et son pourtour lorsque ce lieu accueille des scolaires et/ou des mineurs licenciés, dans le cadre d'activités d'enseignement ou ludiques
- Plateau de sport lorsque ce lieu accueille des scolaires et/ou des mineurs licenciés, dans le cadre d'activités d'enseignement ou ludiques
- Court de tennis lorsque ce lieu accueille des scolaires et/ou des mineurs licenciés, dans le cadre d'activités d'enseignement ou ludiques

Bien que la mise en place d'arrêtés relève de la seule responsabilité du maire, le conseil municipal a nourri la réflexion et il a souhaité une amende en rapport avec le coût du tabac. Elle a été fixée à 15 € par infraction constatée, soit le prix moyen d'un paquet de cigarettes.

ÇA S'EST PASSE A JALIGNY

LE 8 MAI – Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

Cette année, il s'agissait de se souvenir qu'il y a 85 ans, la France, aidée par les Alliés, vainquait l'Allemagne Nazie, au terme d'une guerre longue de six années et surtout d'une bataille finale longue d'une année, émaillée de sacrifices humains liés à l'action de la résistance avec des massacres en tous genres, à ORADOUR SUR GLANE (Haute-Vienne), à DUN LES PLACES (Nièvre) et MAILLE (Vendée), sans parler des « petites » batailles menées çà et là sur l'ensemble du territoire, sans oublier la Normandie qui paya un lourd tribut lors du débarquement des Alliés et de l'avancée de ses troupes.

Un auditoire nombreux est venu écouter le message officiel des Anciens Combattants et de la Ministre chargée de la mémoire et des Anciens Combattants.

On rappellera que les sapeurs-pompiers ont honoré comme chaque année, accompagnés des Jeunes Sapeurs-Pompiers, les pompiers défunts, par le dépôt d'une rose sur les tombes.

LE 8 MAI – Tournoi de Sixte

En 2024, le tournoi de Sixte de football du JALIGNY VAUMAS FOOT a été restauré.
En 2025, l'équipe de l'AS Rongères s'est imposée à la fin d'une magnifique journée où 25 équipes se sont affrontées. Une belle ambiance était de mise et les bénévoles, comme à leur habitude, très nombreux, ont participé à la réussite de la journée. Bien sûr, l'alliance, joueurs, bénévoles et sponsors a permis un beau succès.

LE 21 MAI – Déplacement du conseil municipal des Jeunes à la Gendarmerie d'Arrondissement aux Garets à VICHY

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes (que des jeunes filles) ont été accueillies par la brigade de gendarmerie des Garets. Elles ont pu poser des questions sur les fonctions des gendarmes, ont participé à des ateliers interactifs, relatifs notamment à l'incidence de l'utilisation de l'alcool et des stupéfiants, sur le comportement, en mettant des lunettes simulant les modifications de l'action de ces deux produits agissant sur le système nerveux central, sur la perception de l'environnement. Elles ont utilisé un éthylotest. Elles ont également donné leurs empreintes et vu l'évolution des différentes techniques de recueil de celles-ci. Enfin, elles ont découvert le Peloton de Sécurité et d'Intervention de la Gendarmerie et ses méthodes d'intervention.

LE 24 MAI - Challenge départemental de football des Sapeurs-Pompiers à JALIGNY

12 équipes sur l'ensemble du département étaient engagées pour le challenge départemental des sapeurs-pompiers. Voilà les noms dans l'ordre du palmarès : Vichy, Montluçon, GV5, Neuilly, Jaligny, Val de Sioule, Bourbon l'Archambault, Chatel de Neuvre, Trezelles - JSP Jaligny, Montmarault, Jsp Neuilly, Beaulon.

7 JUIN – KAPEVELO

Soit qu'on cherche avant tout à se faire plaisir et à s'amuser, soit qu'on n'entende pas faire de la figuration, ce n'est pas par hasard qu'on vient à JALIGNY. Ils étaient plus de 200, pour la 8e édition de la Kapévélo. Parmi eux, 90 ont relevé le défi de ce triathlon atypique en équipe.
Pour une fois, la météo était de la partie et elle n'a pas gâché la fin de la journée.
Encore Bravo à tous les bénévoles et l'équipe organisatrice de cette manifestation qui est connue bien au-delà du département !

13/14/15 JUIN

Trois jours de rencontres autour de René Fallet, du livre et de la découverte du Bourbonnais, occupent le deuxième week-end de juin à l'espace de la Bertranne à Jaligny

Dorénavant le vendredi, les élèves des collèges du secteur élisent et remettent le Prix René Fallet Jeunesse. Cette année, il a été reçu par Juliette Adam pour le roman "Vers les lueurs"

Le samedi des Journées Littéraires, le jury populaire vote pour élire le lauréat du Prix René Fallet, en présence des auteurs sélectionnés qui sont invités à échanger avec les lecteurs et à dédicacer leurs ouvrages. Le Prix de 1 500 € est remis le jour même. Cette année le lauréat était Gonzague Pillon pour son roman « Le radiateur »

Le dimanche des Journées Littéraires est consacré à la remise des Prix Bourbonnais récompensant des ouvrages concernant l'Allier, édités dans l'année précédente et cette année Jean-Paul Nebout l'a reçu pour son livre « *Florimond, par-delà les cimes* » aux éditions L'harmattan.

Le concours d'Art Postal était toujours aussi coloré. Bravo aux lauréats.

LE 20 JUIN : Dévoilement de la plaque du Groupe Scolaire JEAN ZAY

Une délibération du 12 septembre 2024 a dénommé les écoles maternelle et primaire de JALIGNY, qui, jusqu'à présent, n'avaient pas de nom. En fait, le nom de JEAN ZAY a été choisi parce que le 8 août 1937, dans le cadre de la Loi sur la scolarité prolongée jusqu'à 14 ans qui venait d'être promulguée, ce ministre de l'Éducation nationale, visionnaire et entreprenant, a inauguré cette école. Ces bâtiments avaient été construits pour être un hôpital.

Par une chaleur écrasante, en présence des parlementaires des deux chambres, des représentants de l'Etat, des élus locaux, du conseil municipal des jeunes, des enseignants et des parents d'élèves, honneur a été rendu à Jean Zay artisan d'une école plus juste et qui a œuvré afin que les jeunes développent esprit critique, curiosité et égalité des chances.

Ses idées résonnent encore aujourd'hui, face aux dérives des réseaux sociaux, à l'exaltation des extrêmes ou du culte de l'argent.

LE 20 JUIN : La fête des écoles

Toujours aussi dynamique, l'association avait mis à disposition des enfants et des familles, pour un moment festif et familial, des structures gonflables, des karts à pédales, des petits jeux pour tous les âges. Les enfants ont donné un spectacle à partir de 18 h et tous se sont régalés sur place à la buvette de frites, saucisses, merguez, crêpes, bonbons, boissons… et même de la bière pour les plus grands.

On rappellera que les Amis des Ecoles œuvrent en faveur des enfants scolarisés à JALIGNY et que l'association a offert, pour fêter l'entrée en sixième des 12 élèves de CM2, comme chaque année, à chacun d'entre eux une calculatrice et une clé USB.

LE 21 JUIN : LA ST JEAN

L'association INTERSOCIETES a célébré la Saint-Jean.

La soirée fut inoubliable avec un clin d'œil à la Fête de la musique, en présence des groupes tumbling « Dice » et « Watt else », distillant un rock des années 60'S 70'S. Il en y a eu pour tous les publics, notamment les enfants avec la retraite aux flambeaux, un feu d'artifice et l'embrasement du bûcher.

La buvette et la paëlla ont permis de passer une agréable soirée entre chaque évènement.

Ce fut un franc succès avec une très grande fréquentation.

Nous ne pouvons que remercier ici aussi les bénévoles et tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette soirée !

LE 23 JUIN : SAVOIR ROULER A VELO.

Le dispositif « Savoir rouler à vélo » apprend aux enfants à se déplacer à vélo pour l'entrée au collège et ancre les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée, dès le plus jeune âge. Il s'agit d'un dispositif national que le ministère de l'Éducation nationale a lancé en 2018.

La validation du SRAV comporte 3 blocs : savoir pédaler, savoir circuler et savoir rouler à vélo.

Pour donner suite à la volonté des membres du TER (Territoires éducatifs ruraux) de permettre aux 80 élèves de CM des écoles de Chavroches, Varennes-sur-Tèche, Jaligny et Saint-Léon, d'acquérir le bloc 3 du « Savoir rouler à vélo », le lundi 23 juin, différents ateliers étaient organisés à Jaligny.

Les élèves ont pu mettre en pratique la maniabilité : freiner, slalomer, tourner à 90°, enlever un appui ; le giratoire : prendre des informations, identifier différents espaces de circulation, prendre sa place dans un giratoire ; la route : circuler en tenant compte du code de la route et en prenant en compte les autres usagers.

Ils ont aussi participé à un quizz afin d'identifier les principaux éléments de sécurité, du vélo et des panneaux de signalisation.

LE 28 JUIN : OSONS MOLIERE AU LONZAT

La compagnie Osons Molière, fêtait ses 10 ans en 2025 au Lonzat.
Comme chaque année, depuis maintenant quatre ans, la troupe Osons Molière se retrouve dans la cour du Lonzat. Pour cet anniversaire, la troupe a décidé d'innover et de venir conter au public la vie de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, par le biais de dix extraits de ses pièces les plus emblématiques. La chronologie des scènes a pour objet d'éclairer les spectateurs sur la vie de l'auteur. « MolièreX10 », mise en scène par Nicolas Barathon, n'a pas manqué d'illuminer la soirée pour tous les spectateurs. De nouveaux talents ont rejoint la troupe concernant la partie musicale. Ce fut un moment de rires et de détente.

UNE NOUVELLE CAMIONNETTE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Le Berlingo utilisé jusqu'à présent a été l'objet d'un début d'incendie. Compte-tenu de sa première date de mise en circulation (2007) et de son kilométrage (180 000 kms), il a semblé pertinent de procéder à son remplacement. Ce véhicule a été financé en partie par le Fonds de Concours de la Communauté de Communes, pour 5458,33 € pour un achat HT de 10 916,67 € et TTC 13 100 €.

UN OUBLI

Que M. PONCHET et Mme FERRON veuillent bien nous excuser d'avoir omis d'indiquer qu'ils se sont engagés dans le pacte de solidarité civile le 14 avril.

UN MARIAGE

Mme MOREIRA DA SILVA et M. JOUSSELIN ont contracté mariage le 3 mai, Toutes nos félicitations à ce couple qui réside Rue du Pont et dont la fille Lili Aïko est scolarisée à l'école de JALIGNY.

DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Mme et M. FRACHISSE ont acquis la maison située 9, rue de la Bertranne, précédemment occupée par M. et Mme RISSE.

NOUS A QUITTES

Mme Yvette VESVRE, épouse de M. André VESVRE, est décédée à GAYETTE. Elle a tenu longtemps avec son mari, menuisier, une boutique où elle ouvrageait notamment des rideaux. Ils ont eu la chance de fêter en 2022 **leurs noces de platine.** En 1968, ils arrivaient à Jaligny-sur-Besbre. De leur union sont nés cinq enfants, onze petits-enfants et quatorze arrière-petits-enfants. Que cette grande et belle famille soit assurée de notre compassion.

RENTREE 2025/2026

La rentrée scolaire est prévue le lundi 1er septembre.

Au groupe scolaire Jean Zay, en l'état actuel des inscriptions, il y aura 80 élèves.
Mme RENARD est remplacée au CM par Mme ZANONE

Le collège, si le rectorat et l'académie maintiennent leur position concernant la carte scolaire et les redoublements, perdra une classe de 6e. On ne peut que dénoncer une politique aveugle du chiffre contre le bien-être des élèves et des familles, une politique qui taille dans le vif.

A VOS AGENDAS

APRES-MIDI DES ASSOCIATIONS

Il est prévu le 13 septembre à partir de 14 h au stade municipal et au gymnase.
Dejà le badminton sera là. Globulon aussi. (ce dessin constitue un indice)
Si vous voulez savoir qui c'est il faut vous déplacer.
Peut-être peut-on compter sur une surprise toutes sirènes hurlantes. Et puis les habituelles : la pétanque, le tennis…

JOURNEE DU PATRIMOINE

Organisée par les Amis du Patrimoine de JALIGNY, cette année, elle sera décalée et elle se passera à Thionne, le dimanche 5 octobre 2025 à partir de 14h00 ; rendez-vous devant le stade, avec également l'association du Patrimoine de Trezelles, et en compagnie de Gilles Tournu et Gilbert Tain.

BROCANTE

Elle est prévue le 19 octobre 2025, sur la journée. On ne donne aucun détail sur cette manifestation incontournable de l'automne. Des détails sur le téléphone à utiliser ou les autres modalités pour s'inscrire seront précisées prochainement.
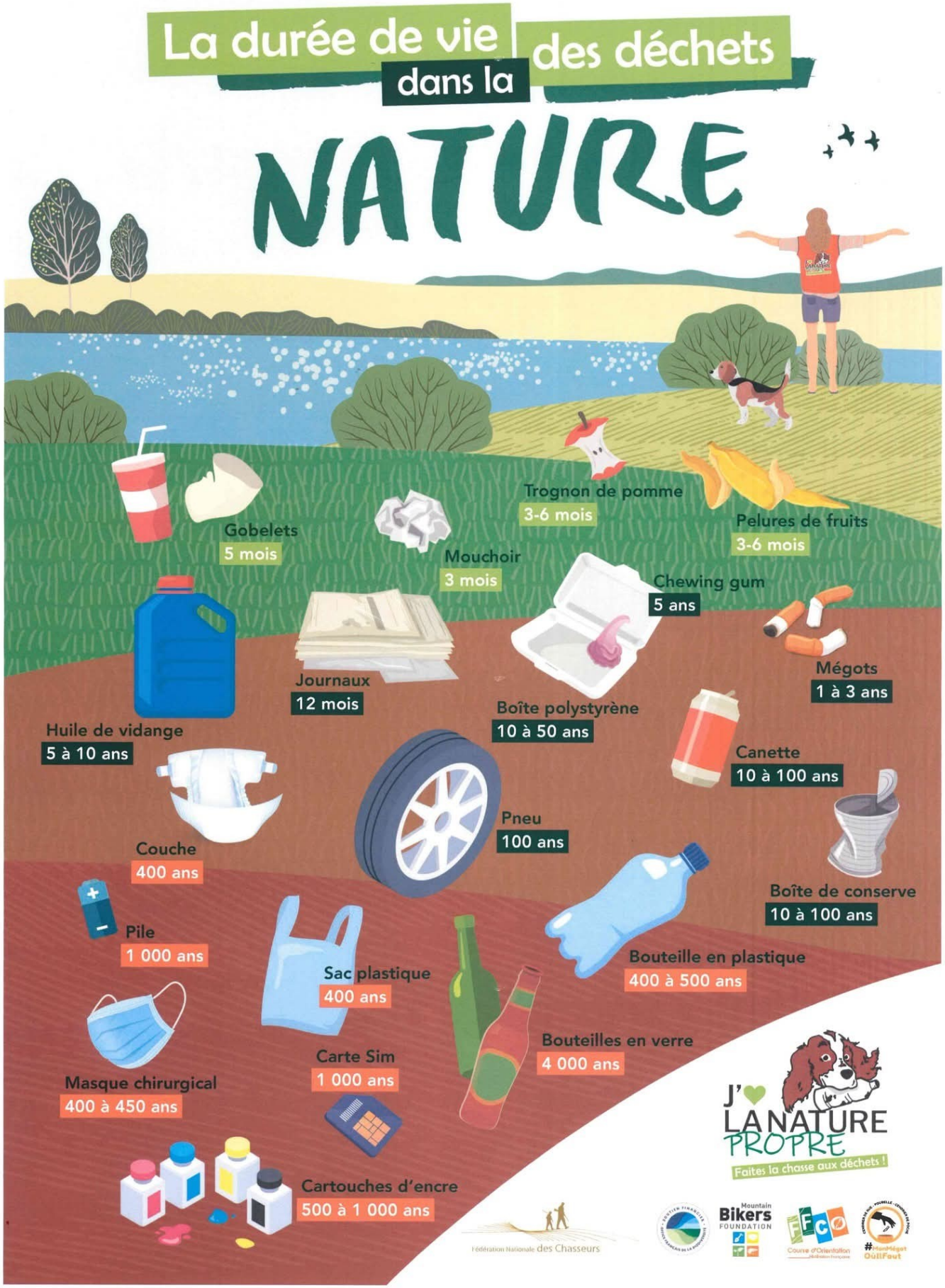
QU'ON SE LE DISE